

CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 17 juillet 2018
à 20H15

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- présents : 11
- votants : 12

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept juillet

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SEVELINGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BONNEFOND, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juillet 2018

PRESENTS : Mmes DULAC Myriam, BEAUPERTUIT Marie-Paule, DUBUIS Hélène, TISSIER Marie-Laure, Mms BONNEFOND Michel, NONY Roger, MUGUET Louis, CHRISTOPHE Gérard, BERTHIER Emmanuel, BRETTON Hervé, FOUILLAND Cédric,

ABSENTS EXCUSES : Mms MAGNIN Adrien, DESMARCHELIER Didier, CHAVANON Bruno, TRIOMPHE Bruno (pouvoir à Roger NONY)

SECRETAIRE : Madame DULAC Myriam

Monsieur le Maire avant la séance du conseil municipal a ajouté une information :

Monsieur le Maire mentionne que dans la convention signée avec le centre de loisirs il n'a pas été écrit que les enfants et les encadrants devront poser leurs chaussures dans la salle d'évolution.

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, adopté à l'unanimité, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

ACQUISTION D'UN NOUVEAU CAMION UTILITAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une pompe sur le camion utilitaire de la commune ne fonctionne plus et que les réparations seraient trop onéreuses compte tenu de la valeur du véhicule.

Il est donc nécessaire de faire l'acquisition d'un nouveau camion. Le garage FOUGERARD DESSEIGNE propose un camion utilitaire de la marque IVECO possédant 101 200 Kms, première mise en circulation le 25/02/2008, à un prix de 13 750 € HT plus le coût de la carte grise.

En attendant, la commune a été obligée de louer un camion au garage FOUGERARD DESSEIGNE pour un montant de 150 €/semaine.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Décide l'acquisition du camion IVECO pour un montant de 13 750 € HT plus coût de la carte grise
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'achat du véhicule

VENTE DU CAMION UTILITAIRE

Etant donné la décision du conseil municipal d'acheter un nouveau véhicule, l'ancien véhicule doit être vendu, le garage VOLLET BERT du Cergne propose d'acheter le camion et de verser à la commune 500 €.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal, 1 voix contre, 1 abstention, 10 pour

- Décide de céder le camion au Garage VOLLET BERT pour un montant de 500 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la vente du véhicule

QUESTIONS DIVERSES

- Madame DUBUIS demande la date du passage du tour du Canton : le 8 Août 2018 à 11h. Les conseillers sont invités à venir au vin d'honneur.
- Madame BEAUPERTUIT signale que le cimetière n'est pas bien entretenu,
- Monsieur le Maire signale la pose de barrières de sécurité et signale une mauvaise visibilité vers l'ancien lavoir suite à la pose de clôture.
- Cédric FOUILLAND signale la disparition des poteaux de signalisation bois du sentier pédestres : un en haut du Bois Grandjean et un en bas du Bois.
- Lors du prochain conseil voir les règlements des autres communes concernant le débardage.
- Le conseil municipal remercie Hervé BRETTON pour avoir arraché des souches d'arbre.
- Monsieur CHRISTOPHE demande si l'entreprise SANLAVILLE va remettre les bornages suite aux travaux de débardage.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un compromis va normalement être signé le 31 juillet concernant le terrain communal « montée du Château ».
- Monsieur le Maire signale que les travaux de démolition de la maison DECHELETTE devraient s'effectuer entre le 20 août et le 31 août 2018

Prochaine réunion de Conseil : 6 septembre 2018